

The logo for UcLy Lyon Catholic University, featuring the text 'UcLy' in a large, white, sans-serif font. The 'U' and 'C' are connected, and the 'y' has a long, thin tail that extends downwards. The background of the logo is a dark red triangle pointing downwards.

UcLy

LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

A portrait of a young woman with long, dark brown hair, smiling and looking towards the camera. She is wearing a bright orange blazer over a white t-shirt. The background is a blurred outdoor setting with a building and some greenery.

PROFIL INTERNATIONAL

Guide de la mobilité sortante



UcLy

UcLy
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

UcLy
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY

Édito

Chère étudiante,
Cher étudiant,

En décidant de rejoindre l'UCLy, vous avez souhaité intégrer un établissement porté par des valeurs résolument altruistes. Les rencontres, les échanges avec d'autres étudiants venus du monde entier sont autant d'expériences à la fois uniques et enrichissantes. Avec les 2 600 étudiants qui chaque année nous rejoignent pour un semestre ou plus, c'est bien l'interculturalité qui commence ici, sur notre campus universitaire.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à avoir conscience de cette opportunité que représente la présence de jeunes issus de plus de 100 nationalités différentes, en participant à diverses actions à destination de ce public.

La dimension internationale se vit donc à l'UCLy, mais également en décidant d'être mobile !

Le guide que vous avez entre les mains est précisément un instrument essentiel pour envisager une mobilité, qu'elle soit étudiante ou de stage. Il s'agit là d'un projet qui pourra bien souvent changer votre vie et à tout le moins lui donner une singularité remarquable.

Le monde et les opportunités innombrables dont il regorge sont là, présents devant vous, à votre portée. Saisissez la chance que représente une mobilité effectuée auprès de l'un de nos 350 partenaires sélectionnés.

Vous partirez avec l'aide de votre responsable pédagogique, mais également le soutien du Service des Relations Internationales. Préparez, vivez et enfin capitalisez un tel projet, qui devrait longtemps colorer votre parcours académique et professionnel. Un séjour à l'étranger est une opportunité à saisir et un objectif à réaliser dans le cadre de votre parcours de formation.

Professeur Olivier Artus,
Recteur de l'UCLy



Sommaire

L'ÉDITORIAL DU RECTEUR, PÈRE OLIVIER ARTUS	P.3
L'UCLy À L'INTERNATIONAL	P.6
LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOBILITÉ	P.8
AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ	P.13
BIEN PRÉPARER SA MOBILITÉ	P.15
INFOS PRATIQUES	P.20



ONLYLYON 

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes





L'UCLy à l'international



L'UCLy, une université résolument ouverte au monde

- Une direction des Affaires Internationales dotée d'une réelle expertise, au service des projets de chaque étudiant,
- Une stratégie internationale, basée sur près de 350 conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants et de personnels, avec des universités du monde entier, dont 39 key partners,
- Une université membre de réseaux régionaux et internationaux,
- Plus de 2 600 apprenants internationaux accueillis chaque année,
- Plus de 500 mobilités sortantes,
- Des opportunités de départ dans l'ensemble des cursus,
- Des financements variés (européens et régionaux),
- Un accompagnement à la mobilité à l'international,
- Une aide renforcée pour les étudiants en situation de handicap candidats au départ.
- Une aide renforcée pour les étudiants ayant moins d'opportunités (Voir les critères auprès du service des Relations Internationales).

Le service des Relations Internationales de l'UCLy |

Ses missions :

- Informer et conseiller les étudiants et autres acteurs de l'UCLy dans leurs projets de mobilité,
- Diffuser les informations générales et participer à la communication internationale de l'Université,
- Développer et gérer les partenariats de l'UCLy à l'international,
- Organiser des événements à dimension internationale et interculturelle,
- Gérer les divers programmes de bourses régionales et internationales,
- Garantir l'accueil optimal des étudiants internationaux



Le service des Relations Internationales vous reçoit du lundi au vendredi de **9 h à 12 h** ou sur **rendez-vous**.

Campus Saint-Paul | Bâtiment C - Rez-de-chaussée - C025-C030

Contactez-nous :

ri@univ-catholyon.fr

04 72 32 50 79

Les différents types de mobilité

La mobilité d'études

Si vous souhaitez étudier à l'étranger le temps d'un semestre ou d'une année, vous pouvez effectuer une mobilité encadrée, et ainsi réaliser une partie de vos études dans une université partenaire pour une période allant de 3 à 12 mois.

Pour chaque enseignement que vous choisirez dans votre université d'accueil (500 universités partenaires dans plus de 60 pays), merci de vous adresser à votre unité de rattachement (faculté, département, institut ou école) pour plus d'informations sur les critères et le calendrier de candidature. À l'issue de votre mobilité, ces crédits seront reconnus par votre unité au sein de l'UCLy.

+ d'informations :

ucl.fr/universites-partenaires/



Léopoldine, étudiante en Licence à la Faculté de droit, partie un semestre au Canada :

« Durant ma troisième année de droit, j'ai eu l'occasion de pouvoir partir à Kamloops en Colombie-Britannique (Canada).

Voulant travailler dans un pays anglophone à la fin de mes études, c'était l'occasion parfaite d'ajouter un volet international à mon dossier. Je n'aurais pas pu rêver mieux comme destination. La Colombie-Britannique regorge de paysages incroyables, et le temps est plutôt doux, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Tout le monde est chaleureux, accueillant, et on ne se sent pas en danger une seule seconde.

A l'Université, c'était très facile de s'intégrer et de communiquer avec les autres étudiants. Les professeurs sont toujours à l'écoute et sont compréhensifs dès qu'une difficulté survient. De plus, plusieurs opportunités professionnelles se sont ouvertes grâce aux contacts que j'ai pu créer, notamment avec mes professeurs.

L'Université propose de nombreuses activités à faire le weekend en petits groupes, ce qui permet de voyager et de visiter les alentours tout en faisant de nouvelles rencontres. J'en garde les meilleurs souvenirs.

Le Canada propose un très bon niveau de vie. D'autant plus en étant étudiant d'échange, nous avons beaucoup de temps libre afin de voyager et profiter de notre séjour au maximum.

Partir à l'étranger est une incroyable occasion pour vos études et votre dossier, mais vous apportera encore plus au niveau humain et découverte de soi. Saisissez cette opportunité car rappelez-vous, on ne vit qu'une fois. »

La mobilité de stage

Chaque année, une centaine d'apprenants de l'UCLy effectuent un stage à l'étranger. Ce stage, obligatoire ou facultatif et dont la durée varie selon le cursus, contribue à renforcer le profil international des futurs diplômés. La fréquence des stages à l'étranger varie selon les facultés et instituts de l'université et les parcours de formation.



PIGNIER Célie, Stage de fin d'études à Berlin, Allemagne

Je suis partie six mois en stage de fin d'études à Berlin en Allemagne. J'ai réalisé mon stage chez K.I.T. Group, une entreprise allemande, professionnelle dans l'organisation d'événements (congrès et conférences). J'ai eu la chance de pouvoir travailler avec des collègues allemands et internationaux et cela m'a permis de perfectionner mes compétences linguistiques en allemand et en anglais et d'améliorer ma capacité à communiquer efficacement dans un contexte multiculturel. Un autre aspect notable de mon stage à Berlin a été l'accent mis sur l'autonomie et la responsabilité. J'ai été encouragé à prendre des initiatives, à proposer des idées et à travailler en équipe. Cela m'a

permis de développer ma confiance en moi et ma capacité à prendre des décisions éclairées. J'ai même eu la chance de pouvoir partir une semaine en Autriche, à Vienne pour une conférence, ce fut une très belle expérience, intense et fatigante dont je ne garde que de très bons souvenirs.

Sur le plan personnel, mon stage m'a donné l'occasion de vivre une véritable aventure. J'ai eu la chance de découvrir une nouvelle ville [Berlin] et de m'immerger dans la culture allemande au quotidien. Berlin est une ville dynamique, artistique et culturellement riche offrant un large panel d'activité. Une des choses qui m'a le plus marqué pendant mon stage en Allemagne, c'est l'importance accordée à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les Allemands ont une approche équilibrée du travail, et il était courant de voir mes collègues quitter le bureau à l'heure pour profiter de leur temps libre.

Cette expérience m'a permis d'élargir mes horizons et de grandir tant sur le plan personnel que professionnel. Ce stage a débouché sur une embauche, donc me voilà partie pour habiter à Berlin dans les mois à venir.



Justine, étudiante en MICE 2 à l'ESTRI,
Partie en stage en Allemagne :

« Je suis partie 6 mois à Mayence en Allemagne pour effectuer mon stage professionnel au sein de l'Institut Français Mainz. C'est un établissement chargé de promouvoir la langue et la culture française à l'étranger. Mon stage a pris la forme d'un volontariat écologique franco-allemand, c'est-à-dire que je devais intégrer les questions environnementales dans les actions culturelles de l'Institut. Mes missions consistaient à gérer la communication des événements sur les réseaux sociaux, traduire les supports de communication, superviser les différentes conférences et

m'assurer du bon déroulement des événements. Durant ces 6 mois, j'ai participé à de nombreux projets, dont le principal fut l'organisation du 70ème anniversaire de l'établissement. J'ai également eu l'opportunité de créer, organiser et modérer moi-même un événement qui s'est très bien déroulé. Je travaillais à la fois en français et en allemand, que ce soit par écrit lors des échanges avec les partenaires ou à l'oral pendant les événements destinés au grand public. Ces tâches m'ont permis de développer nettement mon vocabulaire technique en allemand. »

Critères de sélection pour un départ en mobilité

Si les critères de sélection peuvent varier d'une unité de formation à l'autre, certains éléments sont toutefois partagés par l'ensemble des responsables pédagogiques chargés de sélectionner les étudiants.

On peut ainsi relever :

- **Le niveau académique** qui peut déterminer le classement, si le nombre de places offertes est moins important que le nombre de demandes.
- **Le niveau en langue** basé sur un test officiel ou sur une évaluation faite par les enseignants selon la destination.
- **La motivation** : la participation à des actions à dimension internationale au sein ou en dehors de l'UCLy peut être une valeur ajoutée.

Les procédures sont décentralisées. Elles sont gérées par chaque institut en collaboration étroite avec le service des Relations Internationales. Votre unité de formation doit être consultée en premier lieu dans le cadre de votre projet de mobilité. C'est elle qui assure ensuite le suivi des aspects pédagogiques (choix de cours, etc.). Ces modalités sont généralement exposées au travers de réunions dédiées, de documents affichés dans les locaux ou mis à disposition sur le site internet de chaque unité et sur celui des Relations Internationales.



La qualité des accords institutionnels

Le choix des partenaires se fonde sur des critères de qualité académique (classements, identité des départements et des disciplines, langues d'enseignement, accréditations, etc.) ainsi que sur les valeurs portées par les universités étrangères (humanisme, catholicisme social, diversité, etc.) ou encore la taille des structures partenaires.

Vous pouvez consulter la liste des partenaires internationaux de l'UCLy à cette adresse :

ucly.fr/universites-partenaires/



Label Profil International



Issu d'une collaboration entre le service des Relations Internationales et le Département de Formation Humaine, ce label est délivré par l'UCLy afin de valoriser vos compétences interculturelles, développées en situation de mobilité internationale.

Objectifs :

Savoir vivre et travailler à l'international ou en contexte international et interculturel en France.

Une fois diplômé(e), faire reconnaître votre singularité, personnaliser votre candidature, en valorisant vos compétences interculturelles.

L'obtention de ce label est soumise à la réalisation de plusieurs étapes intervenant avant, pendant et après votre mobilité :

Avant votre départ : Suivre le module « *Penser et vivre l'interculturalité* » du DFH ou « *Intercultural Communication* » (20h au total). Vous serez amené(e) à identifier et formuler des compétences à partir de situations vécues.

Pendant votre mobilité : Établir un recueil des situations significatives vécues, participer à un événement **culturel du pays d'accueil et à une activité visant l'interaction/l'échange** en contexte international."

Après votre mobilité : Participer à l'atelier « *Retour et partage d'expérience* » (1 à 2 demi-journées) ainsi qu'à d'autres ateliers pour construire son portfolio.

Jury final : Le portfolio du Profil Label International sera soutenu par chaque candidat(e) en présence de deux enseignant(e)s et d'un(e) professionnel(le) des Relations Internationales en vue de l'obtention du label. Un certificat sera délivré attestant des compétences interculturelles acquises dans le cadre du Label Profil International.

+ d'informations :

ri@univ-catholyon.fr.

fh@univ-catholyon.fr.

D'autres opportunités

• France Éducation International (anciennement CIEP)

Programme d'échange d'assistants de langue

France Éducation International propose un programme d'assistant de langue française, programme de mobilité qui permet chaque année à 1 400 étudiants de partir travailler un an à l'étranger et d'acquérir ainsi une expérience professionnelle rémunérée, tout en découvrant une nouvelle culture et en améliorant leurs compétences dans une langue étrangère.



+ d'informations :

www.france-education-international.fr/

ri@univ-catholyon.fr

Le programme Fulbright Assistant de français (FLTA)

Ce programme géré par la Commission Fulbright franco-américaine en partenariat avec l'Institute of International Education, s'adresse aux étudiants français titulaires d'au moins une licence désireux de vivre une expérience d'assistants de langue française dans une université aux États-Unis, à l'écart des destinations les plus connues.

+ d'informations :

<https://fulbright-france.org/>

• Les stages du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) offre chaque année aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français la possibilité d'effectuer un stage intégré à un cursus pédagogique, pouvant se dérouler à l'administration centrale, [à Paris ou à Nantes] au sein d'une des directions du ministère, ou à l'étranger auprès d'une mission diplomatique ou d'un poste consulaire. Ces offres sont désormais référencées sur le portail de la fonction publique.

Pour postuler à l'un de ces stages, il vous sera demandé de remplir un formulaire attaché à l'offre de stage, complété par votre unité de rattachement dans le cadre réservé.

+ d'informations :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants/

Aides financières à la mobilité

Bourse Erasmus+



Cofinancé par
l'Union européenne

Dans le cadre du programme Erasmus+, vous pouvez partir pour suivre des études ou pour effectuer un stage dans l'Union européenne élargie aux États suivants : Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie **[attention : la Suisse n'est pas éligible à ce programme]**.

Pour les séjours d'études, il est nécessaire de vérifier, en amont, l'existence d'un accord Erasmus+ entre l'UCLy et l'université que vous avez repérée, ou bien entre votre unité et une faculté/école située dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Vous pouvez consulter la liste de nos partenaires Erasmus+ à l'adresse suivante :

ucly.fr/universites-partenaires/

Le montant mensuel de la bourse Erasmus+ dépend du pays de destination.

La sélection des candidats qui expriment le souhait d'effectuer une mobilité dans le cadre du programme Erasmus + est réalisée par chaque unité de l'UCLy.

Voici les montants de la bourse Erasmus+ en fonction du pays d'accueil pour l'année 2023-2024 :

Groupe pays	Pays d'accueil	Mobilité d'étude	Mobilité de stage
Groupe 1 Pays du programme présentant un coût de la vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	330 €/mois	480 €/mois
Groupe 2 Pays du programme présentant un coût de la vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	280 €/mois	430 €/mois
Groupe 3 Pays du programme présentant un coût de la vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République de Macédoine du Nord, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	230 €/mois	380 €/mois

Complément financier pour les étudiants ayant moins d'opportunités : 250 €/mois.*

Complément financier pour les étudiants ayant choisi les moyens de transport écoresponsables vers/de leur lieu de mobilité : 50 € et jusqu'à 4 jours de contribution aux frais de séjour supplémentaires pour couvrir les jours de voyage aller-retour, le cas échéant.*

*Sous réserve des fonds européens attribués. Nous contacter pour connaître les modalités.

Bourse Régionale pour la Mobilité Internationale (BRMI)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

La BRMI est une aide financière qui peut être allouée dans le cadre d'une période de stage ou de formation à l'étranger. La mobilité doit prendre place dans le cadre d'un cursus sanctionné par un diplôme ou

un titre homologué par l'État de niveau 3 à niveau 1 (c'est à dire les diplômes de bac+2 à bac+5). Elle doit être prévue au règlement des études et / ou validée par des crédits capitalisables. Toutes les destinations à l'étranger sont possibles, en dehors des DOM - TOM - COM et de la Principauté de Monaco.

Attention, les mobilités des étudiants internationaux vers leur pays d'origine ne sont pas éligibles.

• Montant de l'aide/accompagnement proposé

La BRMI s'élève à 95 € par semaine. Les étudiants boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité perçoivent une aide complémentaire d'un montant allant de 80 € à 530 € selon leur échelon.

• Modalités d'attribution

Après avoir fait valider la demande auprès de l'unité concernée, la candidature est à déposer sur la plateforme régionale dédiée, après validation par l'UCLy.



Attention : La Bourse Régionale pour la Mobilité internationale (BRMI) n'est pas une aide au départ mais un soutien à la mobilité qui peut intervenir au cours du séjour à l'étranger (entre 1 et 2 mois après le départ).

Financements de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), qui a pour mission d'encourager les relations entre les jeunes des deux pays, propose des bourses pour les étudiants réalisant des stages pratiques dans une entreprise ou une institution en Allemagne.

Vous pouvez postuler à cette bourse si vous avez moins de 31 ans et si le stage en Allemagne fait partie intégrante de votre formation (il doit être obligatoire ou fortement recommandé dans votre cursus). Cette bourse est uniquement versée aux jeunes qui, sans le soutien de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité.

Pour postuler à cette bourse, il vous sera demandé de remplir un formulaire de demande de subvention, complété par votre unité de rattachement dans le cadre réservé.

+ d'informations :

www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html

Bien préparer sa mobilité

Formalités, documents d'identité, visas et immigration

Documents de voyage, visas et immigration :

Pour les séjours dans l'Union européenne, la carte nationale d'identité (CNI) suffit !

Pour les séjours hors Union européenne :

Pour des raisons de sécurité, certains pays exigent que la CNI ou le passeport soit valable encore plusieurs mois après la date de retour. Par ailleurs, certains pays requièrent également des visas d'entrée. Il est fortement conseillé de se renseigner auprès de l'ambassade ou consulat du pays de destination, afin de réaliser les démarches nécessaires dans le respect des délais.

Nous rappelons la nécessité et la responsabilité qui vous incombent de vous renseigner de manière fréquente sur les conditions applicables dans les pays de destination. Cela n'exclut pas l'accompagnement des RI et de votre unité de formation, mais doit le renforcer puisque comme vous le savez, ces conditions peuvent évoluer rapidement et font l'objet de mises à jour régulières sur les sites dédiés.

+ d'informations :

www.rhone.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaires-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres/

www.diplomatie.gouv.fr

www.iatatravelcentre.com/world.php

Recommandations

Prenez la précaution de conserver à votre domicile la photocopie (y compris pages des visas) des documents que vous emportez (en cas de perte ou de vol à l'étranger) et de vous munir d'au moins 2 photos d'identité.

Pendant le voyage, assurez-vous d'avoir dans votre bagage à main les lettres d'invitation (le cas échéant) et documents qui vous seront demandés lors des contrôles d'immigration, à l'entrée sur le territoire du pays d'accueil.

Assurance

L'étudiant en mobilité doit impérativement bénéficier d'une assurance couvrant sa responsabilité civile scolaire et extra-scolaire et en apporter la preuve auprès de son responsable à l'étranger (unité d'accueil ou structure de stage).

L'étudiant doit souscrire une assurance particulière en matière de logement car il n'est pas couvert par son contrat multirisque habitation conclu en France.

Il conviendra à l'étudiant de s'informer à son arrivée sur place des usages en pratique dans le pays d'accueil, qu'il loge en résidence universitaire, dans des logements publics ou privés.

Il est également recommandé de vous rendre auprès de votre caisse d'Assurance Maladie qui pourra vous proposer les prestations nécessaires.

Logement

De nombreuses options s'offrent à vous : résidences universitaires, location d'un appartement privé, colocation, échanges d'appartements, etc.

L'université d'accueil donne généralement des informations et peut organiser le logement sur place. Il convient dans cette optique de contacter le service logement de l'université dans laquelle vous vous apprêtez à vous rendre. Vous pouvez aussi rechercher les informations auprès d'anciens étudiants qui se sont déjà rendus sur place. Souvent, des délais doivent être respectés pour pouvoir prétendre à un logement universitaire.

Certaines universités, notamment américaines, requièrent que les étudiants en échange logent sur le campus, ce qui peut s'accompagner de la souscription obligatoire à un « meal plan ». Cela est précisé assez tôt dans la procédure de candidature pour vous permettre d'intégrer ces éléments budgétaires.

Vous souhaitez sous-louer votre hébergement durant votre mobilité ?

Swwitch vous permet de voyager sans payer votre loyer et sans perdre votre logement lyonnais (avec l'accord de votre propriétaire). Lors de votre mobilité d'étude (stage, semestre à l'étranger...), Swwitch, gère de A à Z la sous-location (légal) de votre logement et vous rembourse 100% de votre loyer chaque mois.



Leur service est totalement gratuit pour vous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.swwitch.eu et prenez rendez-vous avec l'un de leurs conseillers !

Budget et moyens de paiement

Dans le cadre des séjours d'études dans une université partenaire, les étudiants paient leurs frais de scolarité à l'UCLy, mais ne paient pas de frais d'inscription à l'université d'accueil (hormis certains frais obligatoires : assurance parfois, cotisations donnant accès à des services, etc.).

Voici une liste non exhaustive de quelques frais à prévoir, qui vous permettront d'établir un budget prévisionnel pour la durée totale de votre séjour

- frais de logement (loyer, dépôt de garantie, électricité et chauffage selon le type de logement, taxe d'habitation).
- budget pour la vie courante (nourriture, transport sur place).
- autres frais obligatoires (par exemple, couverture sociale, assurance).

Pour certains pays, l'obtention du visa nécessite de justifier de ressources financières suffisantes. Il est dans ce cas généralement demandé de fournir une attestation établie par votre établissement bancaire ou celui des personnes s'engageant à financer votre séjour.



ATTENTION !

Les bourses peuvent être versées tardivement, et les frais d'installation s'accumulent en début de séjour.

Le montant des retraits par carte bancaire à l'étranger est limité à une certaine somme par semaine, renseignez-vous auprès de votre banque avant le départ.

Couverture santé

Il est vivement conseillé de souscrire une assurance maladie et de rapatriement adaptée au pays de destination. Renseignez-vous auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dont vous dépendez et auprès de votre compagnie d'assurance sur les possibilités de remboursement des frais médicaux à l'étranger. Ces frais, selon les pays, peuvent être très élevés.

Attention : certaines universités étrangères imposent leur propre formule d'assurance santé.
Point à vérifier avant toute autre démarche !

Lors d'un séjour dans l'un des pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, munissez-vous de la « carte européenne d'assurance maladie (CEAM) » ou du formulaire adéquat disponible auprès de votre caisse d'assurance maladie. Cette carte est gratuite et valable 1 an. Il suffit de la demander plusieurs semaines avant votre départ à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Vaccins

Consultez votre médecin traitant avant tout voyage dans un pays touché par des maladies endémiques nécessitant des soins ou des mesures préventives.

+ d'informations :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

pasteur.fr/preparer-son-voyage

Recommandations

Vous pouvez emporter votre ordonnance pour les soins optiques ou une paire de lunettes/lentilles supplémentaire. De même, il peut être utile d'emporter avec vous les ordonnances des médicaments que vous prenez régulièrement.

Demandez à votre médecin d'indiquer le nom de la molécule ce qui facilitera la délivrance du médicament à l'étranger.

Les personnes en situation de handicap

Si vous vous trouvez en situation de handicap, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement spécifique en amont de votre départ en mobilité ainsi que d'une aide forfaitaire complémentaire dans le cadre de la BRMI et d'Erasmus+.

Pour toute information relative à l'accompagnement proposé, veuillez-vous adresser à la Mission Handicap : mission.handicap@univ-catholyon.fr, Tél. +33 (0)4 72 32 51 72, Campus Saint-Paul, Bât. C - CE53.

Pour plus d'informations concernant l'aide forfaitaire, veuillez contacter le service des Relations Internationales : ri@univ-catholyon.fr, Campus Saint-Paul, Bât. C – C030

Recommandations

Le service des Relations Internationales de l'UCLy et votre responsable dans l'université d'accueil pourront répondre à vos questions sur l'université, les programmes d'orientation, la vie académique et la ville. Soyez prudent(e) ! Les étrangers sont parfois une cible privilégiée des voleurs et pickpockets.

Dans la mesure du possible :

- Ne transportez pas de grosses sommes d'argent sur vous.
- Ne mettez pas tous vos papiers et votre argent au même endroit.
- Renseignez-vous sur la culture, la législation, les coutumes, l'organisation du pays d'accueil.
- Demandez toujours la permission avant de prendre quelqu'un en photo et respectez les lieux de culte et autres sites religieux.
- Pensez à prévenir vos proches, banques et organismes créanciers de votre séjour à l'étranger et de l'adresse à laquelle ils pourront vous contacter.

Si vous vous trouvez dans une situation difficile, contactez l'ambassade de France la plus proche.

Afin que les autorités françaises puissent vous venir en aide rapidement en cas de problème, il est possible de vous faire enregistrer sur Ariane avant le départ : www.pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html

N'hésitez pas à vous renseigner au préalable sur votre destination, grâce aux fiches pays mises à disposition par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le choc culturel, s'il y en a un, s'estompera très vite après votre arrivée.

Législation

Législation locale

Respectez les usages locaux et les religions pratiquées dans le pays de destination. Ils peuvent entraîner des attitudes ou des règles vestimentaires ou alimentaires qu'il convient de prendre en compte.

Prêtez attention aux lois locales, notamment celles relatives à l'alcool et au tabac (importation, achat et consommation), aux mœurs, aux stupéfiants, les peines encourues pouvant être très lourdes dans certains pays.

Douane

Certains pays interdisent l'entrée sur leur territoire de produits alimentaires et équipements.

Renseignez-vous auprès des services consulaires ou des offices de tourisme du pays de destination.

L'importation en France, l'exportation de France ou la simple détention de produits contrefaisant des marques constituent un délit douanier qui vous expose à des sanctions douanières, financières et pénales.

Permis

Si vous utilisez un véhicule, munissez-vous des documents suivants : carte grise, carte internationale d'assurance (renseignez-vous sur sa validité selon le pays où vous vous rendez), permis de conduire international gratuit (à demander sur le site www.ants.gouv.fr) et un carnet de passage en douane, s'il est exigé.

Pour la demande de permis de conduire international :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534

En cas de problème

Vous devez avertir :

- L'université d'accueil
- Le correspondant Relations Internationales de votre faculté ou école

En cas de grave problème :

- Le service des Relations Internationales de l'UCLy se tient à votre disposition pour relayer toute demande et vous assister au besoin.
- Le consulat de France pourra également vous conseiller et vous assister en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou autre problème grave.



Modifications du séjour

Changement de cours

Si vous vous rendez compte, au début du séjour, que les cours que vous avez initialement choisis ne correspondent pas à l'intitulé ou à ce que vous aviez imaginé ou si le cours se trouvait annulé, contactez votre référent à l'UCLy avant d'apporter une modification à votre liste de cours.

Réduction de la durée du séjour

Il se pourrait qu'au cours de votre séjour, des événements pédagogiques, logistiques, culturels ou autres vous amènent à rentrer plus tôt que prévu. Dès que cette éventualité apparaît, il est indispensable de contacter votre référent à l'UCLy mais aussi celui de votre établissement d'accueil. Ils pourront vous renseigner sur les démarches à effectuer, les conséquences sur votre parcours et les possibilités de réintégration des cours sur le campus d'origine.

À noter également qu'en cas de réduction de la durée du séjour (de votre fait ou non), il est possible que certains frais ne puissent pas vous être remboursés (loyer par exemple).

Par ailleurs, certaines bourses sont calculées sur la durée réelle du séjour et seront donc recalculées en cas de réduction de la durée de séjour, voire annulées.

Extension de la durée du séjour

Il se peut que vous souhaitiez prolonger votre séjour de quelques mois en passant un second semestre dans l'université d'accueil. En revanche, un séjour de plus de 2 semestres est rarement possible. Si vous souhaitez étendre la durée de votre séjour, il vous faut d'abord demander l'accord de votre responsable pédagogique à l'UCLy et ensuite, si vous avez obtenu le feu vert, vous pourrez solliciter l'accord de l'établissement d'accueil. Dans le cas où l'extension de durée est approuvée par les 2 établissements, il vous faudra alors choisir vos cours supplémentaires et faire valider la nouvelle liste de cours par les 2 responsables.

Attention : Une extension de la durée du séjour nécessite souvent, selon le pays d'accueil, selon votre visa et votre nationalité, une extension de validité du titre de séjour et des démarches à entreprendre auprès des autorités compétentes, sans garantie de résultat.

Par ailleurs cette extension de durée est souvent difficile pour les séjours organisés dans le cadre des conventions globales ; ces échanges sont en effet contingentés et très encadrés. Étant donné que les bourses sont attribuées selon un calendrier précis, il est en outre possible que vous ne puissiez pas bénéficier d'une seconde aide au financement de votre mobilité en cas d'allongement de la durée.

Fin du séjour

Contactez l'UCLy pour connaître les modalités et délais d'inscription pour l'année ou le semestre suivant(e). Si vous êtes en Licence 3, renseignez-vous assez tôt pendant votre séjour sur les possibilités de poursuite d'études ainsi que sur les procédures et délais d'inscription en Master.

Renseignez-vous pour savoir si le relevé de notes sera automatiquement envoyé à l'UCLy, à qui, comment et dans quels délais.

L'UCLy réalisera la conversion des notes depuis le système du pays d'accueil.

Faites signer sur place les attestations de présence et complétez les bilans ou rapports qui vous seront demandés à votre retour en France.

Prenez le temps de vérifier les modalités de résiliation des différents contrats souscrits lors de votre séjour (logement, téléphone, abonnements, etc.). Enfin, à votre retour, rencontrez des étudiants internationaux ou des candidats au départ, pour lesquels vos témoignages et vos expériences ont une grande importance. Si vous souhaitez participer à l'organisation des différentes activités pour les étudiants étrangers de l'UCLy, **rejoignez le Pôle International !**

Il vous est également possible de parrainer un étudiant international grâce au Buddy Program.

+ d'informations :

poleinternational@univ-catholyon.fr

www.ucl.fr/international/accueil-des-etudiants-internationaux/buddy-program/

Infos pratiques

Principales sources

Les guides touristiques

Disponibles dans le commerce, ils sont des sources précieuses d'informations sur l'histoire, le contexte sociopolitique et la vie quotidienne dans une région du monde donnée.

Une référence : les guides Lonely Planet

www.lonelyplanet.fr

www.guides-hachette.fr

www.routard.com

FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse :

Adhésion FUAJ : 2 € : Individuels français pour les plus de 16 ans et étrangers résidant en France depuis plus de 12 mois.

NB : les auberges de jeunesse sont accessibles à tous. Il existe un réseau d'auberges de jeunesse dans le monde entier. La FUAJ est associée à des organisations similaires et propose des guides « International Youth Hostels ».

www.fuaj.org

Info-Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes (CRIJ) :

66 cours Charlemagne – 69002 Lyon –

Tél. 04 72 77 00 66

www.info-jeunes.fr

Une mine d'informations et de bons plans !

Informations sur le Permis Vacances Travail (PVT)

www.pvtistes.net/

Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels

9 rue Chardin – 75016 Paris –

Mail : doc@fulbright-france.org

www.fulbright-france.org

Ambassade du Canada en France

130, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris

www.canadainternational.gc.ca/france/

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)

51 Rue de l'Amiral Mouchez - 75013 Paris

www.ofaj.org

Office franco-québécois pour la Jeunesse

11 passage de l'Aqueduc – 93200 Saint-Denis – Mail : info@ofqj.org

www.ofqj.org

British Council

9-11 rue de Constantine – 75340 Paris Cedex 7 –

Mail : education@britishcouncil.fr

www.britishcouncil.org/france.htm

Erasmus Student Network (ESN)

www.esn.org/

D'autres sites à consulter sans modération !

Études à l'étranger :

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

www.diplomatie.gouv.fr

Portail étudiant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

www.etudiant.gouv.fr

Études dans un pays européen :

www.euroguidance-france.org

Reconnaissance des diplômes dans l'Union européenne :

www.enic-naric.net

Portail sur les possibilités d'études et de formations en Europe :

www.europa.eu/youth/EU_en

NOS PARTENAIRES STRATÉGIQUES



Key Partners

Notes

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BON



VOYAGE

Service des Relations Internationales
Campus Saint-Paul
10, place des Archives - 69002 Lyon
ri@univ-catholyon.fr